

## COMMENT S'INSCRIRE

*NB : Cette année, les dossiers d'inscriptions seront uniquement en informatique.*

Veillez vous rendre sur le site <https://www.gym-lespervenches.fr> dans la rubrique "inscriptions", puis cliquez sur le lien : dossier d'inscriptions en ligne. Répondez à toutes les questions et cliquez sur "soumettre". Dans les jours qui suivent vous recevrez un e-mail (vérifiez bien vos spams et indésirables). Si au bout de 5 jours vous n'avez rien reçu, merci d'envoyer un e-mail sur l'adresse "inscriptions@gym-lespervenches.fr".

La suite de la procédure vous sera envoyée par mail avec les montants à régler et les pièces à fournir. Vous n'aurez plus qu'à vous rendre lors d'une des permanences d'inscriptions pour les fournir et clôturer votre inscription si votre dossier est complet.

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION :

- Un certificat médical datant d'au moins juillet 2021 (pas de questionnaire médical cette année)
- Le règlement de la cotisation (bien suivre les instructions par mail)
- La copie de la carte Pass'Région (un chèque de 30,00€ vous sera envoyé dès validation de votre dossier par la Région)
- La copie de la carte Pass'Sport (un chèque de 50,00€ vous sera envoyé dès validation de votre dossier)
- *Pour les cours compétitions uniquement* : 1 photo d'identité

## LA COTISATION

La cotisation couvre les frais d'adhésion pour la période de septembre 2021 à juin 2022 ainsi que les frais de dossier et de licence pour chaque licencié (les assurances seront en sus).

La cotisation sera payable en trois fois (Octobre, Janvier, Avril) ou en neuf fois (d'Octobre à Juin). L'ensemble des règlements seront à remettre, en une fois, lors des permanences d'inscriptions avec les autres pièces.

Les montants vous seront détaillés par mail après réception de votre dossier d'inscription.

*NB : Le premier montant prendra en charge les frais de dossiers, la première partie du règlement, les assurances et les réductions.*

**Attention : Les justaucorps, survêtements et sac du club seront à régler à part**

## MODALITES DE PAIEMENT

Chaque type de règlement devra être remis sous enveloppe avec le nom et prénom du licencié.

Voici les différents types de paiements autorisés par le club

Chèques	<i>Les montants des différents chèques devront correspondre aux montants indiqués par mail</i>
Chèque vacances ou coupon sport	<i>Les différentes échéances devront correspondre aux montants indiqués par mail (à compléter par chèque ou espèce)</i>
Espèce	<i>Merci de faire l'appoint, pas de rendu monnaie possible</i>
Carte Pass'Région Carte Pass'Sport	<b>NE PAS DEDUIRE</b> la somme de la cotisation, un chèque de remboursement vous sera transmis

**Une réduction de 15 euros sera octroyée dès la deuxième inscription**